



Les demandes d'agents pour bénéficier du télétravail dans la Fonction publique d'État se multiplient. Le télétravail offre à première vue beaucoup d'avantages, comme un gain de temps et d'argent sur les transports, et une vie de famille plus équilibrée, mais mal calibré, il peut nuire à la santé et isoler les salariés.

Pour la CGT, il conviendrait avant tout de lutter contre les facteurs qui conduisent les agents à envisager une autre organisation de vie.

Qu'est-ce que le télétravail ? Le télétravail est un mode d'organisation du travail dont l'objectif est de mieux articuler vie personnelle et vie professionnelle. Le décret Fonction Publique et Magistrature n° 2016-151 du 11 février 2016 détermine ses conditions d'exercice : quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail, nécessité d'une demande de l'agent, durée de l'autorisation, mentions que doit comporter l'acte d'autorisation.

la suite à télécharger

## Télétravail : quelques éléments d'analyse

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

---

**fichiers:**



[Télécharger teletravail-elements\\_d\\_analyse.pdf](#) (3.19 Mo)

**Public:** [Télétravail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank

---